



[Site internet](#)

Formation à la santé et à la sécurité au travail
Au service des organisations de santé au travail,
des entreprises, des personnes et des territoires.

Version 12-2023

Formation initiale de Formateur de Sauveteur Secouriste du Travail

Public : Cette formation est ouverte à tout salarié titulaire d'un certificat de sauveteur secouriste du travail valide et désireux de devenir formateur SST

Pré requis : Être titulaire du certificat SST et avoir validé ses compétences de base en prévention des risques professionnels à travers une formation du réseau prévention.

Durée de la Session : 56 heures réparties sur deux semaines non consécutives

Nombre de participants : 5 à 10 stagiaires

Lieux : Intra entreprise ou salle disponible sur nos sites accessibilité PMR

SPST 19-24 : 22 Rue Bessot à MALEMORT

SPST 19-24 : 9 Rue Louis Taurisson à BRIVE

SPST 19-24 : 14 Bis Avenue Alsace Lorraine à TULLE

SPST 19-24 : Zone du Bois Saint Michel à SAINT-ANGEL

SPSTI 23-87 : Zi cher du Prat, 9 Rue du Cros à GUERET

SPSTI 23-87 : 6 Rue Voltaire à LIMOGES

AMCO-BTP - 6 Allée Duke Ellington à LIMOGES

Prix : 1 367,00 € HT/stagiaire

Intervenant : Formateur de formateur SST

Objectifs : A la fin de la formation le stagiaire doit-être capable :

- De démontrer l'intérêt de la formation SST pour une entreprise
- De maîtriser les aspects méthodologiques et techniques de la prévention et du secours pour mettre en œuvre une formation SST
- De concevoir, animer, évaluer et suivre une action de formation d'acteur SST



[Site internet](#)

Formation à la santé et à la sécurité au travail
Au service des organisations de santé au travail,
des entreprises, des personnes et des territoires.

Programme :

Semaine 1

Jour 1 après-midi

Accueil des stagiaires
Ouverture de la formation
Évaluation des connaissances (QCM1)
Présentation du dispositif SST (ingénierie de formation)

Jour 2 matin

Démontrer l'intérêt de la formation SST pour une entreprise
Répondre à la demande de formation SST de l'entreprise en tenant compte de ses spécificités

Jour 2 après-midi

Maitriser les aspects méthodologiques de techniques de la prévention et du secours

Jour 3 matin

Maitriser les aspects méthodologiques de techniques de la prévention et du secours

Jour 3 après-midi

Concevoir, animer, évaluer et suivre une action de formation d'acteur SST

Jour 4 matin

Concevoir, animer, évaluer et suivre une action de formation d'acteur SST

Jour 4 après-midi

Savoir communiquer et transmettre un message

Jour 5 matin

L'évaluation formative : critères et modalités
Bilan de la 1ère semaine



Site internet

Formation à la santé et à la sécurité au travail
Au service des organisations de santé au travail,
des entreprises, des personnes et des territoires.

Semaine 2

Jour 6 après-midi

Accueil et ouverture de la 2^{ème} semaine de formation
Épreuve certificative N°1
L'hygiène et l'entretien du matériel

Jour 7 matin

L'évaluation certificative

Jour 7 après-midi, jour 8 matin et après-midi et jour 9 matin

Concevoir, animer, évaluer et suivre une action de formation d'acteur SST

Jour 9 après-midi

Épreuve certificative N°2

Jour 10 matin

S'assurer de la gestion administrative de la formation dans le cadre de l'habilitation SST
Évaluation des connaissances (QCM2)
Bilan final individuel
Bilan collectif de la formation
Formalités administratives

Évaluation : Des évaluations formatives et certificatives sont mises en place pendant la formation

En vue de l'obtention du certificat de formateur en sauvetage secourisme du travail, 2 épreuves certificatives sont proposées, la 1^{ère} en début et 2^{ème} semaine de formation, la 2^{nde} en fin de formation, de façon à permettre une évaluation distincte de chaque compétence.

Le certificat obtenu dès lors que les 3 domaines de compétences sont acquis.

Validité du certificat : 36 mois

Recyclage : oui

ATTENTION : Pour dispenser les formations SST, une demande d'habilitation nationale doit être obtenue auprès de l'INRS par la structure dont dépend le formateur SST nouvellement formé. Le processus d'habilitation des entreprises est obligatoire à compter du 01/01/2015.

Pour tous renseignements et/ou inscription, contactez le service Formation STL :

- Par téléphone : **05.55.20.75.30**
- Par mail : formation@stlim.org